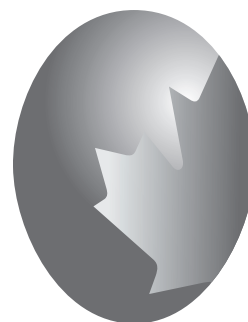




Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada
RAPPORT ANNUEL 2010



Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa, ON K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



Table des matières

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Message du président.....	1
Rapport du directeur général.....	2
Conseil d'administration des POIC	5
Mission des POIC.....	5
Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref.....	6
Productions excédentaires et insuffisantes en 2009.....	10
L'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair	12
Rapport du Comité de gestion de la production	14
Rapport du Comité aviseur	16
Rapport du Comité des finances	18
Rapport du Comité de la recherche.....	19
Suppléants des POIC	20
Gérants des offices provinciaux.....	20
Permanents des POIC.....	20
États financiers au 31 décembre 2010	



Message du président

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Comme les années précédentes, en 2010, les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC) ont dû s'occuper d'un grand nombre de questions. C'était la quatrième et dernière année de mon mandat à la présidence des POIC et c'est avec tristesse mais aussi avec anticipation que je laisse mes fonctions de président de cette magnifique organisation pour les transmettre à une autre personne qui fera avancer les POIC avec grâce pour qu'ils relèvent les défis et qui continuera à renforcer l'organisation.

Comme beaucoup d'entre vous le savent peut-être, j'ai décidé de tourner la page de ma vie de président des POIC et de passer le témoin. L'année 2010 a amené un surcroît de responsabilités chez moi, dans ma famille, dans ma localité tandis que j'assume le rôle de maire et dans mon exploitation où je dois reconstruire mon bâtiment de reproduction de poulet de chair à la suite d'un incendie. Je continuerai à assumer mes fonctions d'administrateur du Québec en aidant et épaulant non seulement le président dans son nouveau rôle, mais aussi, comme toujours, les POIC.

Au cours de mes années à la présidence des POIC, les problèmes et les discussions qui ont entouré l'établissement d'une cible appropriée pour les allocations, le commerce, le contingent tarifaire (CT), l'Accord fédéral-provincial (AFP) et l'indemnisation ont été les points saillants de mon mandat. Ces dossiers seront toujours de grandes priorités pour les POIC en tant qu'organisation, mais aussi pour les producteurs de tout le Canada individuellement. Les POIC sont parvenus à signer des contrats avec l'Alberta et la Saskatchewan pour leur permettre de participer pleinement au système national de gestion de l'offre pour les oeufs d'incubation de poulet de chair et les poussins en attendant la signature du nouvel AFP. Des discussions ont aussi été entamées avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse afin que les producteurs de ces deux provinces se joignent aux POIC.

Je tiens à remercier tous les administrateurs présents et passés pour leur aide et pour tout le travail qu'ils ont accompli durant ma présidence. Je veux aussi exprimer ma gratitude aux suppléants, aux gérants des offices provinciaux et aux permanents du bureau pour leur dévouement envers l'industrie, à l'ensemble de l'industrie et aux représentants gouvernementaux avec qui nous continuons à travailler afin d'aider et de maintenir l'industrie des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada, et également au système de la gestion de l'offre tout entier.

Je veux pour finir, et ce n'est pas là le moins important, remercier tous les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair du Canada individuellement pour leur soutien et leurs encouragements qui ont contribué à guider et faire progresser notre industrie en la portant à des niveaux supérieurs exaltants.

Gyslain Loyer
Président



Gyslain Loyer
Président



Rapport du directeur général

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC) ont été confrontés à un très grand nombre d'activités en 2010 dont les plus importants ont été l'Accord fédéral-provincial, l'indemnisation, la performance des troupeaux et l'influenza aviaire au Manitoba. Le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial reste l'une des grandes priorités car il est essentiel à l'organisation que sont les POIC. Nous continuons à travailler en équipe pour remédier aux problèmes qui se posent et avons de ce fait renforcé les POIC sur le plan financier et en tant qu'organisation.

Accord fédéral-provincial

Les POIC ont poursuivi leurs efforts pour mener à bien l'Accord fédéral-provincial (AFP) modifié en 2010. Ainsi, l'objectif des POIC d'augmenter le nombre des adhésions les fera passer des quatre provinces membres actuelles (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario and Québec) à six en ajoutant l'Alberta et la Saskatchewan qui ont pour l'instant des accords de services avec les POIC. Ces accords leur permettent de prendre part à toutes les affaires nationales de l'Office et de participer pleinement au système national de gestion de l'offre des oeufs d'incubation de poulet de chair et des poussins.

Puisque nous n'avons pas réussi à concrétiser notre objectif de mener à terme l'AFP en 2010, nous continuons nos efforts pour y parvenir le plus tôt possible afin que les POIC ait un cadre solide en place avec des représentants de toutes les provinces qui s'étendent de la Colombie-Britannique au Québec et assurent plus de 90 % de la production canadienne d'oeufs d'incubation. Le nouvel accord permettra aussi à la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) de nommer un deuxième administrateur au conseil des POIC, portant leur nombre total à huit.

En 2010, les POIC ont communiqué avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en espérant leur adhésion ultérieure aux POIC. Ce sont les seules autres provinces productrices d'oeufs d'incubation de poulet de chair du Canada qui ne sont ni membres des POIC ni liées à eux par un contrat.

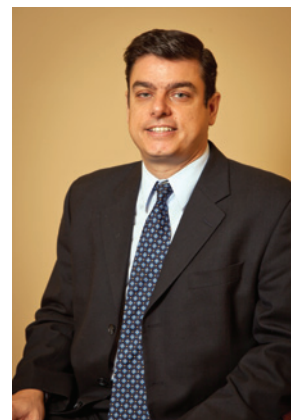
Plan stratégique des POIC

À la réunion du conseil d'administration des POIC de novembre, les administrateurs ont approuvé un plan stratégique quinquennal qui guidera les POIC à l'avenir. Ce plan comprend les six points stratégiques suivants : fonctionnement du système, aide gouvernementale, cadre pour les relations / les adhésions, sécurité et qualité du produit, communication avec le public et soin des animaux.

Situation du marché

Les POIC poursuivent leurs efforts pour fixer des allocations appropriées afin que les producteurs canadiens d'oeufs d'incubation produisent la quantité voulue de produit pour répondre à la demande nationale de poulet. 2010 a été une année difficile pour les producteurs parce que la production d'oeufs d'incubation de poulet de chair du Canada a diminué de 2,0 % du fait de la performance des troupeaux, des taux d'éclosion inférieurs et de la tendance à produire des oiseaux de plus grosse taille qui se maintient, à quoi il faut ajouter des pertes exceptionnelles subies en cours d'année. La production intérieure a de ce fait été inférieure aux attentes et a donné lieu à la délivrance de licences d'importation supplémentaire. Les POIC ont eu plusieurs discussions sur la production intérieure en 2010 et espèrent que les provinces réévalueront leurs allocations afin de s'assurer que leurs cibles seront atteintes en 2011 et au-delà.

Par ailleurs, les POIC et les PPC se sont retrouvés tout au long de l'année pour discuter de la réorganisation du processus d'importation supplémentaire. Une lettre commune contenant des recommandations a été adressée en 2010 au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui a approuvé les recommandations et les a mises en oeuvre, et cela a amélioré le processus.



Giuseppe Caminiti
Directeur général, POIC

Épisode d'IA au Manitoba

Le 24 novembre 2010, l'ACIA a confirmé la présence de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (IADO) dans un troupeau commercial de reproduction de dindons de la municipalité rurale de Rockwood au Manitoba. On a par la suite confirmé qu'il s'agissait de l'influenza aviaire H5N2 faiblement pathogène.

Les mesures prises ensuite ont été la destruction de tout le troupeau de la ferme de référence et de tous les oeufs et dindonneaux d'un couvoir de dindons, la notification de l'OIE et de tous les principaux partenaires commerciaux, et la mise en quarantaine de cinq établissements, y compris la ferme de référence et le couvoir, liés à l'élevage de référence. Jusqu'ici, aucun autre élevage ne s'est avéré positif aux tests.

Le 23 décembre 2010, la quarantaine du couvoir a été levée. Le nettoyage et la désinfection (N-D) sous la supervision de l'ACIA se sont poursuivis dans la ferme de référence et devraient être terminés fin janvier 2011, après quoi une période d'attente de 21 jours commencera pour la levée de la quarantaine. Selon les lignes directrices de l'OIE, les restrictions devraient être levées 90 jours après la fin du nettoyage et de la désinfection dans la mesure où les résultats aux tests sont négatifs. L'indemnisation sera accordée au producteur touché en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. L'ACIA était sur place au Manitoba pour déterminer l'indemnisation du producteur touché.

Indemnisation en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*

Les POIC, avec les autres offices avicoles nationaux, ont travaillé activement avec l'ACIA tout au long de l'année pour établir des maximums acceptables dans le cadre de la *Loi sur la santé des animaux* et les modèles qui seront employés pour calculer l'indemnisation des producteurs. L'ACIA doit remettre au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire des recommandations pour les maximums début 2011 et on pense que ce processus se terminera en mars 2011. On s'attend à ce que les valeurs maximums des reproducteurs de poulet à chair augmentent, mais le modèle proposé pour le calcul de l'indemnisation des producteurs en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* reste un grave sujet d'inquiétude pour les POIC. La série de programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) que propose actuellement le gouvernement offre toujours très peu d'avantages pour les producteurs des secteurs de la gestion de l'offre.

OMC et accords bilatéraux

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) occupera toujours une place de choix pour les POIC et tous les secteurs contingentés. Si 2010 a été une année relativement calme, l'année 2011 est vue comme 'un créneau' pour mener à bien le cycle de Doha. On pense que de fortes pressions politiques s'exerceront sur les membres de l'OMC pour qu'ils concluent un accord en 2011.

2011 devrait être une année critique pour les négociations parce des élections nationales sont prévues dans plusieurs pays du monde dans les prochaines années. C'est pourquoi on pense que si la cible de 2011 n'est pas atteinte, la prochaine chance de conclure le cycle ne se présentera pas avant 2014.

La position commerciale du Canada, qui est soutenue par les offices de la gestion de l'offre, reste inchangée et veut qu'il n'y ait pas d'augmentation de l'accès aux marchés ni de réductions des tarifs hors-contingent. Les POIC continueront à suivre les discussions, et à y participer, avec le gouvernement canadien pour défendre et faire valoir sa position équilibrée sur le commerce.

Les POIC continueront aussi à surveiller le gouvernement canadien, et à travailler avec lui, tandis qu'il s'engage dans des accords bilatéraux comme l'accord économique et commercial global (AECG) Canada-UE, mais aussi pour les négociations commerciales bilatérales avec la Turquie, le Mexique, le Costa Rica, l'Inde, etc., sans oublier les discussions pour le partenariat transpacifique (PTP), afin de s'assurer que les négociateurs canadiens continuent à défendre et faire valoir la position équilibrée du Canada sur le commerce à l'OMC et dans les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

Rapport du directeur général

Les permanents des POIC continuent à oeuvrer au nom de tous les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair. Je tiens à remercier sincèrement le personnel des POIC : Nicole Duval, Tim Nikita, Viki Sikur et Joy Edstron pour leur collaboration et leur aide, ainsi que le Conseil d'administration pour avoir orienté notre travail tout au long de l'année. Je veux en outre exprimer toute ma gratitude à Gyslain Loyer, qui a assumé la présidence des POIC pendant quatre ans, pour sa contribution aux POIC qui sont prêts à s'engager pour relever de nouveaux défis et saisir de nouvelles occasions.

Cordialement,



Giuseppe Caminiti
Directeur général



Conseil d'administration des POIC

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



De gauche à droite : Ernie Silveri, représentant de la FCC; Roy White, Saskatchewan;
Calvin Breukelman, Colombie-Britannique; Gyslain Loyer, président, Québec;
Jack Greydanus, vice-président, Ontario; Kevin Tiemstra, Alberta; Dean Penner, Manitoba

Mission des POIC

Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.



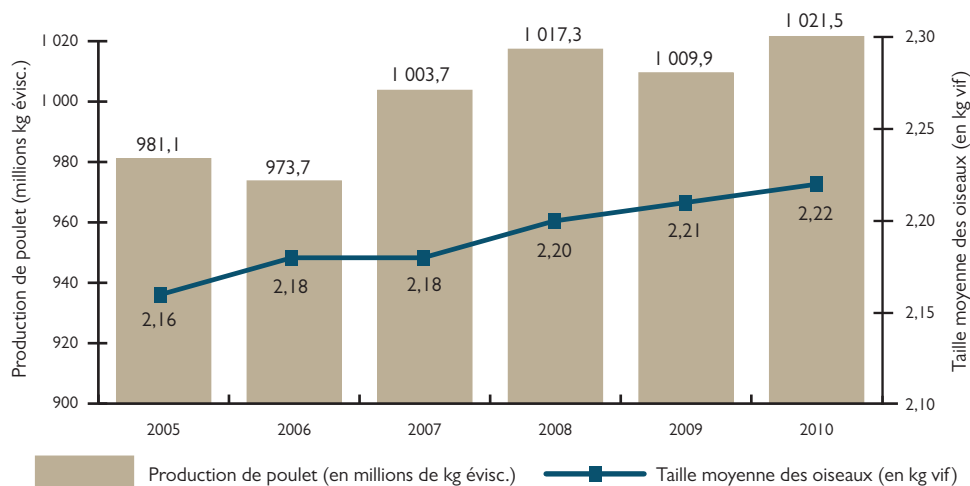
Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

En 2010, l'industrie canadienne des oeufs d'incubation a enregistré des baisses de production alors que les producteurs s'efforçaient de satisfaire la demande de la production de poulet qui a progressé de 1,2 %. En réaction à l'amélioration constante de la situation du marché tout au long de l'année, on a augmenté les allocations finales 2010 des POIC en juillet pour soutenir la production accrue de poulet attendue dans la dernière partie de l'année.

La production canadienne 2010 de viande de poulet s'est élevée à 1 021,5 millions de kilogrammes (éviscérés), ce qui représente de 11,6 millions de kilogrammes ou 1,2 % de plus que les 1 009,9 millions de kilogrammes produits en 2009. De plus, le nombre d'oiseaux abattus a augmenté de 0,7 %. Les allocations initiales 2010 des POIC avaient été fixées (en mars 2009) en tablant sur une production estimative de poulet de 1 029 millions de kilogrammes, mais cette évaluation a été baissée en juillet 2009 et la cible établie à 1 020 millions de kilogrammes tandis que les effets de la récession économique continuaient à se faire sentir tout au long de 2009 et au début de 2010. En juillet 2010, les administrateurs ont décidé d'augmenter la demande estimative finale de poulet pour 2010 en optant pour une cible de 1 024 millions de kilogrammes pour laisser une marge à la production d'oeufs d'incubation afin qu'elle réponde mieux à la demande qui se reprenait après une année de contraction en 2009. La production intérieure d'oeufs d'incubation du Canada n'a pas atteint les allocations finales et la production totale de poulet a aussi été inférieure aux attentes, arrivant pour finir à environ 3,5 millions de kilogrammes en-dessous de la cible attendue de 1 024 millions de kilogrammes.

Production canadienne de poulet (2005-2010)



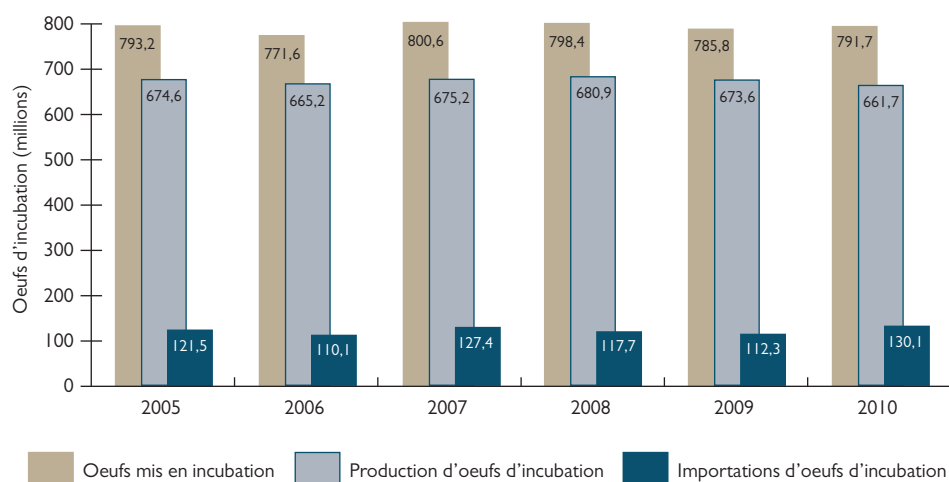
Source : Les Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Les couvoirs canadiens ont mis en incubation au total 791,7 millions d'oeufs d'incubation de poulet de chair pendant l'année, soit 0,7 % de plus qu'en 2009 et 0,8 % de moins qu'en 2008. La production intérieure d'oeufs d'incubation s'est élevée à 661,7 millions d'oeufs, en baisse de 1,7 % par rapport à 2009 et de 2,8 % par rapport à la production totale de 2008. Tandis que la production intérieure d'oeufs d'incubation restait inférieure au prorata tout au long de l'année, les importations d'oeufs d'incubation ont augmenté de 15,8 % par rapport à 2009 et se sont élevées à 130,1 millions d'oeufs pour toute l'année. Le nombre de poussins destinés à la production de poulets qui a été importé en 2010 a augmenté de 3,0 % par rapport à 2009 pour arriver à un total de 19,2 millions pour l'année.

Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Dans l'ensemble, la production canadienne d'oeufs d'incubation a atteint 97,9 % de l'allocation finale 2010 des POIC fixée à 675,7 millions d'oeufs d'incubation. La production des provinces membres des POIC a atteint 96,8 % de leur part globale de l'allocation finale 2010.

Statistiques canadiennes pour les oeufs d'incubation (2005-2010)



Source : Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

À la suite de sous production en 2010, les POIC ont commencé à recevoir des demandes d'importation supplémentaire des couvoirs dans le cadre du système d'approvisionnement à partir de la fin août 2010. À la fin de l'année, le volume d'importation supplémentaire a totalisé plus de 16,7 millions d'oeufs d'incubation et 125 600 poussins. De ces totaux, environ 14,4 millions d'oeufs d'incubation et 107 000 poussins étaient entrés au Canada à la fin de l'année.

Tableau 1 – Importations supplémentaires 2010

Province	Importations supplémentaires approuvées ¹		Importations supplémentaires effectivement entrées au Canada ²	
	Oeufs d'incubation	Poussins	Oeufs d'incubation	Poussins
Colombie-Britannique	6 048 000	0	4 237 560	0
Alberta	259 200	0	205 200	0
Saskatchewan	0	0	0	0
Manitoba	616 320	0	465 120	0
Ontario	1 480 320	125 600	1 393 920	106 891
Québec	7 791 120	0	7 574 232	0
Atlantique	540 000	0	540 000	0
Total	16 734 960	125 600	14 416 032	106 891

Sources : POIC, DGCEI

^{1,2} Confirmées par la DGCEI

Production d'oeufs d'incubation 2010 par province

Globalement, la production intérieure d'oeufs d'incubation a diminué au Canada de 2,0 % ou de 13,4 millions d'oeufs par rapport à 2009. Malgré la reprise de la croissance de la production de poulet et l'augmentation constante de la taille moyenne des poulets à griller produits au Canada en 2010, la production intérieure d'oeufs d'incubation a eu du mal à atteindre les cibles prévues avec l'allocation finale 2010 des POIC. La plupart des provinces ont signalé des baisses de production en 2010 par rapport à l'année précédente, notamment la Saskatchewan (- 6,9 %), le Québec (- 3,5 %) et la C.-B. (- 3,0 %). L'Ontario a en revanche connu une légère augmentation de sa production d'oeufs d'incubation (0,1 %) ainsi que l'Alberta (1,0 %) dont la production a augmenté en 2009.

En Saskatchewan, la forte baisse de la production intérieure d'oeufs d'incubation est due en grande partie à la hausse du taux d'éclosion (+ 0,9 %), à la poussée de 39 % des importations d'une année à l'autre et à l'augmentation de 2,5 % du poids vif moyen des poulets à griller produits dans cette province en 2010. Au Québec, la baisse de la production intérieure d'oeufs d'incubation est essentiellement due à la production perdue à cause d'incendies et à la poussée de 16 % des importations d'une année à l'autre, malgré la diminution de la part de marché de la production de poulet et la réduction de la taille moyenne des oiseaux. En C.-B., la baisse de la production intérieure est due en partie à l'augmentation de 8,1 % des importations d'une année à l'autre ainsi qu'à la forte diminution de la part de marché de la production de poulet (- 1,3 %) du Canada allant de pair avec 1,4 % d'augmentation de la taille moyenne des oiseaux en 2010. Au Manitoba, la baisse de 0,6 % du taux d'éclosion, la modeste augmentation des importations d'une année à l'autre (+ 2,7 %) et la diminution de la part de marché (- 1,0 %) de la production de poulet ont contribué à une légère baisse de la production annuelle intérieure d'oeufs d'incubation. En Alberta, on a signalé une augmentation de la production intérieure d'oeufs d'incubation en 2010 avec la baisse du taux d'éclosion (- 0,7 %), l'augmentation de 4,2 % de la production de poulet et l'expansion de 3 % de la part de marché de la production de poulet, malgré l'augmentation de 24,5 % des importations globales d'oeufs d'incubation et de poussins. En Ontario, l'augmentation de 1,1 % de la production de poulet, une part générale de marché inchangée et une hausse de 0,4 % de la taille moyenne des oiseaux se sont accompagnées de modifications modestes du taux d'éclosion et des importations d'une année à l'autre.

Tableau 2 – Production d'oeufs d'incubation par province (en milliers d'oeufs d'incubation)

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	Atl.	Canada
2010	97 838	68 105	26 779	31 402	199 190	175 910	58 476	657 700
2009	100 899	67 411	28 778	31 593	199 007	182 216	61 174	671 078
2008	105 529	73 686	23 923	33 066	198 473	184 648	59 439	678 765
2007	105 388	74 425	23 323	32 262	199 017	176 477	60 065	670 957
Variation en %								
10/09	(3,0)	1,0	(6,9)	(0,6)	0,1	(3,5)	(4,4)	(2,0)
09/08	(4,4)	(8,5)	20,3	(4,5)	0,3	(1,3)	2,9	(1,1)
08/07	0,1	(1,0)	2,6	2,5	(0,3)	4,6	(1,0)	1,2

Sources : POIC, AAC

Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Dans l'ensemble, le taux national d'éclosion a légèrement baissé, de 0,3 % par rapport à 2009, pour passer à 81,8 % alors que le poids vif moyen des poulets à griller vendus au Canada a augmenté de 0,5 % pour passer à 2,22 kilogrammes vifs par oiseau. Une augmentation aux allocations de production de poulet en 2010 a entraîné une augmentation de la demande d'oeufs d'incubation. En raison de la production intérieure insuffisante d'oeufs d'incubation tout au long de l'année, les importations d'oeufs d'incubation et de poussins ainsi que les importations supplémentaires ont été nécessaires pour satisfaire la demande.

Tableau 3 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'oeufs d'incubation (2010)

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	Atl.	Canada
Taux d'éclosion								
2010 (%)	81,3	79,0	81,2	79,8	83,2	82,1	82,0	81,8
Variation en % entre 2009 et 2010	(0,5)	(0,7)	0,9	(0,6)	(0,5)	0,3	(0,8)	(0,3)
Importations totales								
(en milliers d'oeufs)	26 370	10 111	7 620	9 703	43 689	52 825	4 154	154 473
Variation en % entre 2009 et 2010	8,1	24,5	38,9	2,7	7,1	15,9	94,1	13,6
Production de poulet								
(en millions de kg évisc.)	152,7	92,8	39,9	42,5	332,6	281,1	79,9	1 021,5
Variation en % entre 2009 et 2010	(0,1)	4,2	5,4	0,1	1,1	0,4	1,4	1,2
Production de poulet								
Part de marché (en %)	14,9	9,1	3,9	4,2	32,6	27,5	7,8	100,0
Variation en % entre 2009 et 2010	(1,3)	3,0	4,2	(1,0)	0,0	(0,7)	0,2	–
Poids vif moyen des poulets à griller								
(en kg vifs par oiseau)	2,16	2,27	2,08	1,98	2,27	2,25	2,18	2,22
Variation en % entre 2009 et 2010	1,4	0,0	2,5	0,0	0,4	(0,4)	1,9	0,5

Sources : Taux d'éclosion – POIC; importations – POIC, AAC; production de poulet – PPC

Recettes monétaires agricoles et prix payés aux producteurs dans les provinces en 2010

Les recettes monétaires des producteurs d'oeufs d'incubation ont totalisé 232,0 millions de dollars, en baisse de 2,6 % ou 6,2 millions de dollars par rapport à 2009. La baisse de 2010 est due avant tout à la diminution de 2 % de la production intérieure d'oeufs d'incubation dans tout le Canada. Les prix moyens payés aux producteurs d'oeufs d'incubation (par poussin vendable) ont légèrement baissé en 2010 du fait du prix inférieur des intrants de production au cours des premiers mois de l'année.

Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Tableau 4 – Recettes monétaires agricoles et prix payés aux producteurs dans les provinces membres en 2010

	Recettes monétaires agricoles (2010)		Prix payés aux producteurs d'oeufs d'incubation	
	en milliers \$	% de variation 10/09	¢ par poussin vendable (moyenne 2010)	% de variation 10/09
Colombie-Britannique	38 950	(2,7)	49,63	0,5
Alberta	25 233	0,7	46,21	(0,3)
Saskatchewan	9 959	(7,6)	46,38	(0,5)
Manitoba	11 300	(0,6)	44,88	0,1
Ontario	66 212	(1,3)	41,26	(1,6)
Québec	60 676	(3,7)	42,06	(1,2)
Canada	232 046	(2,6)	45,07	(0,4)

Sources : POIC (recettes monétaires); Commissions provinciales (prix)



Productions excédentaires et insuffisantes en 2009

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Pendant la réunion d'été en juillet, l'évaluation finale 2009 de la surproduction et de la sous-production a été présentée. Selon les données du tableau 5, la production finale des provinces membres des POIC a en général été inférieure à leur allocation finale respective.

En C.-B., l'utilisation totale des allocations finales a été de 94,84 %, en baisse par rapport à l'utilisation de 96,84 % enregistrée en 2008. En 2009, la C.-B. a mis en incubation près de 5,5 millions d'oeufs de moins qu'en 2008, soit une diminution de 4,3 % après la réduction de 2,4 % de son allocation de 2008. De plus, en 2009, les importations d'oeufs d'incubation ont diminué de 3,9 % par rapport à 2008 tandis que le taux d'éclosion restait pratiquement inchangé à 81,7 %.

L'Alberta s'est à nouveau joint à l'Office en signant un contrat de services qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Pour sa première année complète, la production finale de l'Alberta est arrivée en 2009 à 97,17 % de son allocation finale. Les couvoirs de l'Alberta ont mis en 2009 près de 2,6 millions d'oeufs en incubation de moins qu'en 2008 tandis que le taux d'éclosion augmentait de 2,5 % pour passer à 79,6 % en 2009. Les importations d'oeufs d'incubation, pour leur part, ont augmenté de près de 3,6 millions d'oeufs dans le même temps, pendant que la taille moyenne des oiseaux produits en Alberta en 2009 a augmenté pour passer à 2,27 kilogrammes par oiseau vif.

Productions excédentaires et insuffisantes en 2009

En Saskatchewan, des progrès importants ont été réalisés en 2009 puisque la production finale est arrivée à 97,88 % de l'allocation finale, en nette amélioration par rapport à l'utilisation de 82,5 % de 2008. Malgré la diminution des mises en incubation de près de 0,7 millions d'œufs en 2009, soit une baisse de 2,1 %, la production intérieure d'œufs d'incubation de la Saskatchewan s'est améliorée grâce à la réduction des importations d'œufs d'incubation de 5,4 millions d'œufs, soit 49,7 %, tandis que la taille moyenne des oiseaux produits en 2009 (2,03 kilogrammes vifs) a diminué de 2,4 %. De plus, le taux d'éclosion s'est amélioré en 2009 et est arrivé à 80,4 % alors qu'il a été de 79,9 % en 2008.

Après avoir utilisé complètement son allocation en 2008, le Manitoba a enregistré une production finale correspondant à 95,75 % de son allocation finale en 2009. Les mises en incubation ont augmenté de près de 1,4 million d'œufs en 2009, soit de 3,6 %, les importations ont grimpé de 2,8 millions d'œufs d'incubation, soit de 46,2 % pendant le même temps, et le taux d'éclosion s'est amélioré de près de 2 % pour passer de 78,8 % en 2008 à 80,3 %. La taille moyenne des oiseaux produits en 2009 au Manitoba est restée à peu près inchangée à 1,98 kilogrammes par oiseau vif.

En Ontario en 2009, la production finale a représenté 95,15 % de l'allocation finale, ce qui constitue une amélioration par rapport aux 93,45 % de 2008. Le total des mises en incubation a diminué en 2009 de 4,1 millions d'œufs, soit de 1,8 % par rapport à 2008, et les importations ont aussi baissé de près de 4,7 millions d'œufs d'incubation, soit de 14,2 %, dans le même temps. Le taux d'éclosion ontarien a été le plus élevé du Canada en 2009 à 83,6 %, contre 82,5 % en 2008, et la taille moyenne des oiseaux produits en 2009 a été de 2,26 kilogrammes par oiseau vif alors qu'elle a été de 2,24 kilogrammes en 2008.

Le Québec a été la seule province membre à utiliser totalement (100,63 %) son allocation finale 2009 et est resté dans les limites de la marge autorisée de 1 % de production au-dessus de l'allocation. Les couvoirs ont mis près de 2,8 millions ou 1,2 % d'œufs en incubation en plus en 2009, les importations ont augmenté de 0,9 millions d'œufs d'incubation ou 2,3 % dans le même temps. Le taux d'éclosion (81,9 %) et la taille moyenne des oiseaux produits au Québec (2,26 kilogrammes vifs) sont restés pratiquement inchangés en 2009 par rapport à 2008.

Étant donné qu'aucune province membre des POIC n'a été en situation de production excédentaire en 2009, aucune pénalité n'a été imposée.

Tableau 5 – Production et allocations 2009 par province pour les dommages-intérêts

Province	Production (œufs)	Alloc. finales (œufs)	% d'utilisation	Quota loué (œufs)	% final d'utilisation
Colombie-Britannique	100 899 298	106 391 009	94,84 %	0	94,84 %
Alberta	67 410 878	69 375 508	97,17 %	0	97,17 %
Saskatchewan	28 777 738	29 400 912	97,88 %	0	97,88 %
Manitoba	31 679 323	33 084 087	95,75 %	0	95,75 %
Ontario	199 007 184	209 150 455	95,15 %	0	95,15 %
Québec	182 215 848	181 076 916	100,63 %	0	100,63 %

Source : POIC



L'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair

Récemment désigné comme suppléant de la C.-B. aux POIC, j'ai eu le plaisir d'être nommé président de l'ACPOIPC pour représenter les producteurs canadiens d'oeufs d'incubation à la réunion d'été des POIC à Gananoque (Ontario) en juillet dernier. Je suis impatient de m'impliquer davantage au niveau national de l'industrie.

Après quelques réunions, j'ai vu quels programmes extraordinaires on offre à tous les producteurs et à leur famille. Les programmes de l'ACPOIPC pour étudiants présentent une magnifique occasion de formation continue et de succès pour l'avenir de notre industrie.

Il y a le Programme d'échange d'étudiants, le Programme pour jeunes agriculteurs et le Programme de bourse de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair qui remporte toujours un gros succès. Bon nombre de participants ont exprimé leur gratitude après avoir pris part à ces programmes.

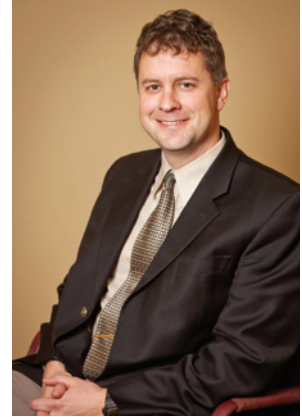
Le Programme d'échange d'étudiants est resté inutilisé depuis quelques années et cela montre que les enfants des producteurs sont trop jeunes pour participer. Aucune bourse de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair n'a été accordée en 2010 car les demandes reçues portaient sur les mêmes sujets que certains projets antérieurs de recherche. Les membres du comité espèrent que les choix des candidats seront plus variés en 2011. Cela dit, nous avons un jeune agriculteur très enthousiaste de l'Alberta qui est ravi d'avoir pu visiter les établissements d'Aviagen à Huntsville (Alabama, États-Unis). Nous serons heureux d'afficher le compte rendu de son expérience sur le site Web des POIC.

Le programme qui reste très populaire et a gagné chaque année en importance est le concours de dessins. En 2010, on a reçu un nombre impressionnant de dessins. Ceux qui ont été sélectionnés figurent à la suite de mon rapport. Comme vous le savez, ces dessins deviennent les cartes de Noël de l'office national qui sont envoyées à des destinataires de tout le Canada, y compris le premier ministre.

Je tiens à remercier les membres du comité pour le travail qu'ils ont effectué et le soutien qu'ils m'ont accordé tout au long de l'année.

Cordialement,

Brian Bilkes
Président, ACPOIPC



Les membres :

- ▶ Brian Bilkes, président, Colombie-Britannique
- ▶ Cheryl Firby, Ontario
- ▶ Kevin Enns, Manitoba
- ▶ Robert Massé, Québec
- ▶ JoAnn Nanninga, Alberta
- ▶ Hendrik Van Steenberg, Saskatchewan



L'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair

Les gagnants et gagnantes du concours de dessin 2010 de l'ACPOIPC



Jayden Ijtsma, 4 ans
Alberta



Thaya Neels, 5 ans
Colombie-Britannique



Angeline Rempel, 6 ans
Manitoba



Ashley Ijtsma, 6 ans
Alberta



Madilyn Notenbomer, 7 ans
Alberta



Jared Neels, 7 ans
Colombie-Britannique



Ben Sinnige, 7 ans
Ontario



Graham Tiemstra, 9 ans
Alberta



Eddie Veenhof, 9 ans
Ontario



Caleb Notenbomer, 10 ans
Alberta



Olivia Kunze, 10 ans
Colombie-Britannique



Jayden Tiemstra, 11 ans
Alberta



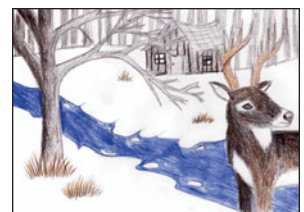
Richard Kunze, 12 ans
Colombie-Britannique



Tianna Notenbomer, 12 ans
Alberta



Sarah Rostad, 13 ans
Alberta



Sara Veenhof, 13 ans
Ontario



Janine Tiemstra, 13 ans
Alberta



Renata Janzen, 14 ans
Manitoba



Monica Kunze, 14 ans
Colombie-Britannique



Hannah Tiemstra, 14 ans
Alberta



Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

J'ai le plaisir de rendre compte des activités 2010 de notre comité dont la tâche consiste à discuter des questions techniques qui ont un effet sur nos producteurs. Nos priorités ont encore été la salubrité des aliments et le bien-être des animaux, mais la biosécurité et le traitement des oiseaux de réforme ont aussi été des sujets importants.

Étant donné que les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à l'agriculture et qu'on exige de notre industrie qu'elle soit durable, qu'elle ait des pratiques de production acceptables et qu'elle puisse « dire ce qu'elle fait, faire ce qu'elle dit et le prouver », je pense que ces questions resteront très pertinentes pour tous les producteurs à l'avenir.

PCQOI et la salubrité des aliments

Notre programme de salubrité des aliments à la ferme, appelé Programme canadien de qualité des oeufs d'incubation (PCQOI^{MD}), a été actualisé et les pages mises à jour ont été imprimées pour être insérées dans les manuels du producteur. Il s'agit d'une démarche régulière, prévue pour vérifier que le PCQOI^{MD} tient compte de la réglementation en vigueur et des pratiques de l'industrie, qui est suivie d'un examen par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le projet de système national de gestion du PCQOI^{MD}, dans lequel seront notamment prévues la fréquence minimum des vérifications, les exigences de formation des vérificateurs du PCQOI^{MD} et la méthode d'accréditation des producteurs dans le cadre du programme, continue à progresser. Notre comité poursuivra ses travaux sur des éléments importants du système comme la documentation concernant l'attribution de ressources des POIC au PCQOI^{MD} et la finalisation du processus permanent d'actualisation du programme.

Notre objectif est l'application uniforme du PCQOI^{MD} dans tout le pays et sa reconnaissance officielle par l'ACIA. Tout cela a été fait, et continuera à l'être, en consultation avec les offices provinciaux.

Bien-être des animaux

Le bien-être des animaux reste une des grandes priorités de notre industrie. Nous travaillons à un projet de programme pour le bien-être des reproducteurs de poulet de chair en consultation avec les offices provinciaux. Ce programme devra être mis à l'essai pour vérifier qu'il est applicable à la ferme puis approuvé par le conseil d'administration des POIC. Il est important que ce programme continue à être conçu par les producteurs pour les producteurs.

Les activités liées au bien-être se sont multipliées et cela pourrait certainement avoir des répercussions sur les producteurs. C'est pourquoi notre comité a discuté de la nécessité d'actualiser le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme : Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* et d'élaborer des protocoles pour la manipulation et la capture des oiseaux. Ce sont des documents importants qui complètent notre programme et garantissent sa crédibilité et sa rigueur.

Santé de la volaille

Outre la Norme nationale pour la biosécurité aviaire à la ferme (conçue dans le cadre du Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA) de l'ACIA), nous avons continué à participer à la conception d'une norme nationale pour le secteur des services.

Nous travaillons aussi toujours en étroite collaboration avec l'ACIA sur la réglementation des troupeaux d'approvisionnement des couvoirs approuvés dans laquelle seront précisées les exigences pour les troupeaux de reproducteurs de poulet de chair du Canada. Notre objectif est d'arriver à un document acceptable tant dans l'optique de l'industrie que dans celle de la réglementation.



Les membres :

- ▶ Dean Penner, président, Manitoba
- ▶ Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
- ▶ Jack Greydanus, Ontario
- ▶ Gyslain Loyer, Québec
- ▶ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▶ Hendrik Van Steenberghe, Saskatchewan

Rapport du Comité de gestion de la production

Je terminerai en disant que le travail du comité est essentiel, non pas pour dire aux producteurs comment faire leur travail, mais pour concevoir des outils qui nous aideront à montrer l'excellent travail que nous faisons déjà et à dire comment nous prévoyons nous améliorer à l'avenir à ceux qui ne font pas partie de notre industrie. Si vous avez des commentaires à faire, contactez votre bureau provincial ou les POIC.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dean Penner', with a stylized, flowing script.

Dean Penner
Président, Comité de gestion de la production



Rapport du Comité adviseur

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Le Comité adviseur s'est réuni à trois reprises en 2010 pour discuter des facteurs qui influent sur la situation du marché et examiner la demande de poulet 2010 et 2011. L'industrie du poulet a entamé l'année après avoir réduit la production de poulet pour la première fois depuis 2006 et après une récession économique prolongée qui avait commencé à l'automne 2008. Les indicateurs du marché révélaient une remontée de la production de poulet même si de grandes incertitudes demeuraient quant aux répercussions de la lente reprise de l'économie sur la demande future des consommateurs. Ce qui a causé les plus gros soucis aux membres du comité, c'est la question de l'équilibre entre les besoins futurs du marché canadien du poulet et des allocations de production d'oeufs d'incubation qui soient suffisantes, et également le fait d'offrir aux producteurs les indications voulues avant les placements de reproducteurs pour l'année suivante.

À la réunion de mars, le Comité adviseur a discuté des tendances pour une industrie du poulet qui continue à faire face à des perspectives mitigées tandis que l'économie commence à sortir de la récession. Il a notamment parlé de la stabilisation des pertes d'emploi face à l'augmentation prévue des dépenses des consommateurs, de la production de poulet de l'année à ce jour qui dépasse de 1 % celle de l'année précédente, des stocks relativement bas dans les entrepôts, de la stabilité des prix de gros EMI, du prix des aliments de la volaille, des marges des transformateurs depuis 2009, de la consommation de poulet par habitant qui continue à rester inchangée après six années sans augmentation et de la croissance démographique de 0,8 % prévue pour 2010. Le comité est néanmoins resté optimiste et a estimé qu'une hausse de 1 % de la production de poulet en 2010 était raisonnable compte tenu des indicateurs du marché discutés et de la croissance démographique prévue pour l'année. C'est ainsi qu'il a recommandé que les POIC envisagent de réviser la demande estimative de poulet 2010 de 1 020 millions de kilogrammes qui était restée inchangée par rapport à la cible fixée en novembre 2009. Pour 2011, les membres du comité ont décidé de rester prudents pour fixer la croissance initiale prévue pour l'année étant donné que la demande des consommateurs reste incertaine à long terme, et ont recommandé que les POIC envisagent une demande estimative initiale de poulet de 1 030 millions de kilogrammes pour 2011, ce qui représente une augmentation de 1,0 % par rapport à sa recommandation pour 2010.

Pendant la réunion de juillet, les membres du comité ont admis que la situation du marché s'améliorait, mais qu'il restait difficile de prévoir la demande future de poulet en raison des effets de la consommation par habitant inchangée et de l'évolution des préférences des consommateurs vers les découpes de viande brune. Les membres du comité ont discuté des tendances, notamment des importations de poulet inférieures, de la stabilité persistante des stocks en entrepôt, des prix de gros EMI, du prix des aliments de la volaille et des prix vifs à la production, de la production d'oeufs d'incubation inférieure au prorata et des importations d'oeufs d'incubation et de poussins supérieures aux prorata, et de la croissance démographique qui devrait atteindre 1,2 % en 2011. Pour 2010, le comité a recommandé que la production finale dépendra de l'allocation que doivent fixer prochainement les PPC pour la période A-101 et a recommandé aux POIC de prévoir une demande finale de poulet de 1 022 millions de kilogrammes plus la quantité que les PPC décideront d'accorder en sus de la base pour la période A-101 au cours de leurs réunions de la semaine suivante. Les administrateurs des POIC se sont entendus sur un cible de 1 024 millions de kilogrammes comme demande finale de poulet pour 2010. Ce volume représente une augmentation de 1,4 % par rapport à 2009. Lors de son premier examen de la demande de poulet 2011, le comité a décidé de se concentrer avant tout sur la croissance démographique en 2011 et a recommandé une croissance de 1,2 % au-dessus de la cible de production 2010. Les administrateurs se sont entendus sur une cible de demande de poulet révisée de 1 037 millions de kilogrammes pour 2011, ce qui représente une croissance de 1,3 % par rapport à la cible de 1 024 millions de kilogrammes prévue pour 2010.



Les membres :

- ▶ Jack Greydanus, président
- ▶ Brian Bilkes, ACPOIPC
- ▶ Robert DeValk, ACSV
- ▶ Sean McCabe, DGCEI
- ▶ Nicolas Paillat, CCTOV
- ▶ Jan Rus, PPC
- ▶ Ernie Silveri, FCC
- ▶ Steve Welsh, AAC

En novembre, le comité a reconnu que le moment était venu d'envoyer un signal plus fort aux producteurs d'oeufs d'incubation indiquant qu'on verrait en 2011 le retour à une forte croissance de la production de poulet parce que des facteurs économiques plus favorables, comme l'amélioration des dépenses des consommateurs et la baisse du taux de chômage, semblaient encourageants pour l'industrie. Il a signalé que la hausse des prix des secteurs des viandes concurrentes serait favorable à la demande de poulet, mais que l'augmentation des prix des aliments de la volaille due au mauvais temps qu'ont connu les régions de l'Ouest pourrait annuler les avantages de prix. Étant donné l'augmentation de la taille des oiseaux, on pense que la production de poulet sera supérieure aux allocations en 2010, tandis que l'insuffisance de la production d'oeufs d'incubation jusqu'ici a entraîné des importations d'oeufs d'incubation et de poussins supérieures au prorata, en plus des importations supplémentaires. Pour la production estimative de poulet 2010, les membres du comité ont décidé de prendre 1 020 millions de kilogrammes comme base avant de réviser la demande estimative de poulet 2011. Après avoir discuté de quelques cibles, le Comité aviseur a décidé de recommander aux POIC la cible de 1 036 millions de kilogrammes pour la demande de poulet 2011, alors que celle fixée en juillet était de 1 037 millions de kilogrammes. Après une discussion sur la nécessité de maintenir une forte production en 2011, les administrateurs ont convenu de prendre 1 039 millions de kilogrammes comme cible révisée pour la demande de poulet 2011, ce qui représente une hausse de 1,5 % par rapport à la cible finale de 1 024 millions de kilogrammes prévue en juillet pour 2010.

Cordialement,



Jack Greydanus
Président, Comité aviseur



Rapport du Comité des finances

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

En 2010, le Comité des finances s'est réuni à trois reprises en personne (en mars, juillet et novembre) et également par téléconférence. À chaque rencontre, le comité a examiné la situation financière et au besoin les politiques financières des POIC.

Fin 2010, les recettes s'élevaient à 1,7 million de dollars et les dépenses à 1,4 million, d'où un excédent de 0,3 million de dollars. Même si la production d'oeufs d'incubation des provinces membres a diminué de 2 % en 2010, le revenu a augmenté de 61 000 \$ par rapport à l'année précédente du fait de deux pénalités s'élevant au total à 42 000 \$ et de la hausse de la redevance nationale par rapport à 2009 qui est restée en vigueur pendant toute l'année 2010. Suite aux deux années déficitaires consécutives de 2008 et 2009 et à la réduction des réserves, les administrateurs et la nouvelle direction des POIC ont pris plusieurs décisions en cours d'année qui ont réduit les dépenses de 2010 de 0,3 million de dollars par rapport à l'année précédente. On a pu réaliser des économies en ayant moins de réunions en personne, en faisant plus attention aux décisions d'optimisation des ressources, en décidant du moment des dépenses discrétionnaires et en réduisant les activités relatives au commerce.

Le Comité des finances a présenté pour 2011 un budget comprenant un déficit prévisionnel de 23 000 \$ pour l'exercice. Les recettes 2011 devraient augmenter de 0,1 million de dollars du fait de la hausse de la redevance nationale et les dépenses de 0,4 million de dollars en raison de divers facteurs, notamment la modification de la composition du Comité de direction, le lieu des réunions, les exigences professionnelles et le moment où devront être faites des dépenses particulières qui auraient dû être engagées en 2010 mais ont été reportées à 2011 et qui concernent la salubrité des aliments et la réparation du bâtiment.

Le fonds de recherche, créé en 2001, continue à être provisionnée d'un montant réservé de 0,1 cent par oeuf d'incubation jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par an. Des dépenses de recherche approuvées ont été imputées à ce fonds. Fin 2009, il restait 11 000 \$ dans cette caisse qui avaient été accordés à deux projets de recherche administrés par les POIC et qui ont été menés à bien en 2010.

À l'assemblée générale annuelle de l'Office de mars 2010, le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton a été à nouveau désigné pour effectuer la vérification de la fin de l'exercice 2010.

Cordialement,

Calvin Breukelman
Président, Comité des finances



Les membres :

- Calvin Breukelman, président, Colombie-Britannique
- Dean Penner, Manitoba
- Kevin Tiemstra, Alberta
- Roy White, Saskatchewan
- Ernie Silveri, représentant de la FCC



Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

2010 a été une année excitante pour la recherche et les travaux scientifiques continuent à nous révéler des moyens intéressants pour faire progresser notre industrie. Le comité de la recherche a suivi des initiatives novatrices concernant les reproducteurs de poulet à chair, tant au Canada qu'à l'étranger. Je veux vous parler de celle qui me semble la plus excitante : le projet en devenir qui va explorer l'alimentation de précision des reproducteurs de poulet à chair, qui sera réalisé à l'université de l'Alberta et doit commencer l'année prochaine. Améliorer notre façon de nourrir les oiseaux pourrait avoir à la fois des avantages pour leur bien-être et un intérêt économique.

Priorités de recherche 2010 des POIC

Après avoir examiné les champs de recherche jugés prioritaires par chaque région, nous avons recommandé les domaines suivants :

- Salubrité des aliments
- Environnement
- Utilisation de la viande brune
- Lutte contre les salmonelles chez les reproducteurs de poulet à chair grâce à la vaccination
- Recherche axée sur la production

Ces priorités sont aussi communiquées au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

CRAC – Optimisation du financement de l'industrie pour la recherche

L'année a été aussi très chargée au CRAC. Les thèmes de recherche pour l'appel de propositions de 2010 étaient la microbiologie intestinale aviaire et l'environnement. Sur 27 lettres d'intention présentées, sept projets ont été sélectionnés et ont reçu au total près de 350 000 \$ du CRAC et environ 2,1 millions de dollars toutes sources confondues, un bel exemple d'optimisation du financement de l'industrie.

L'une des propositions vise à remédier aux infections virales respiratoires de la volaille (comme l'influenza aviaire) en stimulant le système immunitaire. Les autres portent sur les solutions de remplacement des antimicrobiens comme la vaccination et la prébiotique, et l'évaluation de l'utilisation du phosphore chez les oiseaux qui est importante pour réduire le coût de la moulée et les répercussions environnementales du fumier de volaille.

Financement fédéral de la recherche avicole

Autre bonne nouvelle, le CRAC a réussi à obtenir 1,8 million de dollars du gouvernement fédéral en faveur de l'initiative de la grappe avicole de recherche pour les trois prochaines années. L'aide totale de l'industrie pour la grappe se monte à plus de 759 000 \$. Les travaux de recherche porteront sur les stratégies visant à améliorer la santé et le bien-être de la volaille, sur les nouvelles pratiques de production et sur les produits novateurs tels que les nouveaux vaccins pour protéger les oiseaux et les êtres humains des maladies comme la clostridiose, les salmonelloses et l'influenza aviaire. Tous ces domaines de recherche nous permettront de continuer à fournir des produits de volaille nutritifs et sains.

L'initiative de la grappe avicole est réalisée dans le cadre du programme Agri-innovations de Cultivons l'avenir, programme quinquennale de 158 millions de dollars visant à contribuer aux projets scientifiques et technologiques lancés par l'industrie.

Le CRAC continue à s'efforcer d'améliorer la coordination entre les réseaux provinciaux de recherche bien implantés ainsi que la communication des résultats intéressants de la recherche aux producteurs et à ses principaux bailleurs de fonds (www.cp-rc.ca).

Cordialement,

Cheryl Firby
Présidente, Comité de la recherche



Les membres :

- ▶ Cheryl Firby, présidente, Ontario
- ▶ Brian Bilkes, Colombie-Britannique
- ▶ Kevin Enns, Manitoba
- ▶ Robert Massé, Québec
- ▶ JoAnn Nanninga, Alberta
- ▶ Hendrik Van Steenberghe, Saskatchewan

Suppléants des POIC



À l'avant, de g. à dr. : Cheryl Firby, Ontario; JoAnn Nanninga, Alberta; Brian Bilkes, Colombie-Britannique;
À l'arrière de g. à dr. : Kevin Enns, Manitoba; Hendrik Van Steenberg, Saskatchewan; Robert Massé, Québec



Gérants des offices provinciaux



De gauche à droite : Clinton Monchuk, Saskatchewan; Pierre Belleau, Québec; Bob Smook, Alberta;
Bob Guy, Ontario; Dave Cherniwchan, Colombie-Britannique; Wayne Hiltz, Manitoba



Permanents des POIC



De gauche à droite : Victoria Sikur, Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments; Tim Nikita, économiste;
Giuseppe Caminiti, directeur général; Joy Edstron, comptable; Nicole Duval, administratrice de bureau



**Les Producteurs d'oeufs
d'incubation du Canada**

**États financiers
au 31 décembre 2010**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 12



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Ministre de l'Agriculture et Agro-alimentaire, Gouvernement du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada, et le membres de Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 15 février 2011

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Redevances	1 660 200	1 601 558
Intérêts	<u>4 195</u>	<u>1 895</u>
	<u>1 664 395</u>	<u>1 603 453</u>
Charges		
Amortissement des immobilisations	47 134	25 876
Cotisations	29 980	27 915
Dépenses des employés	43 057	36 181
Frais d'administration et de bureau	79 962	81 259
Frais de commerce	45 000	96 207
Frais d'utilisation du bâtiment	34 846	37 531
Honoraires des administrateurs et frais des participants	284 594	302 628
Honoraires professionnels	111 810	218 327
Intérêts sur la dette à long terme	13 818	14 272
Programmes d'étudiants	2 263	4 628
Réunions	23 335	39 084
Recherche	71 081	50 000
Salaires et avantages sociaux	512 115	678 744
Traduction et interprétation	<u>80 457</u>	<u>93 670</u>
	<u>1 379 452</u>	<u>1 706 322</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>284 943</u></u>	<u><u>(102 869)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	2010			2009	
	Affectation interne à la recherche	Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	31 104	60 923	845 947	937 974	1 040 843
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			284 943	284 943	(102 869)
Affectation à l'interne (note 6)	(11 081)	35 131	(24 050)		
Actifs nets à la fin	20 023	96 054	1 106 840	1 222 917	937 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	284 943	(102 869)
Éléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations	47 134	25 876
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	28 500	24 593
Frais payés d'avance	6 704	21 743
Fournisseurs et charges à payer	(19 832)	(59)
Apports reportés		(37 749)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>347 449</u>	<u>(68 465)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 460 322)	(735 652)
Cession de placements	2 157 205	818 593
Acquisition d'immobilisations	(7 401)	(10 358)
Cession d'immobilisations		2 004
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(310 518)</u>	<u>74 587</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 706)	(7 291)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	29 225	(1 169)
Encaisse au début	3 199	4 368
Encaisse à la fin	<u>32 424</u>	<u>3 199</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Bilan

au 31 décembre 2010

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	32 424	3 199
Placements à court terme (note 3)	688 117	385 000
Comptes à recevoir	287 070	315 570
Frais payés d'avance	12 106	18 810
	<u>1 019 717</u>	<u>722 579</u>
Immobilisations (note 4)	679 786	719 519
	<u>1 699 503</u>	<u>1 442 098</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	131 713	151 545
Versements sur la dette à long terme	8 166	7 716
	<u>139 879</u>	<u>159 261</u>
Dette à long terme (note 5)	336 707	344 863
	<u>476 586</u>	<u>504 124</u>
ACTIFS NETS		
Affectation interne à la recherche	20 023	31 104
Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ	96 054	60 923
Non affecté	1 106 840	845 947
	<u>1 222 917</u>	<u>937 974</u>
	<u>1 699 503</u>	<u>1 442 098</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Gyslain Loyer, Président



Jack Greydanus, Vice-président

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2010

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Les Producteurs d'oeufs d'incubations du Canada (les "POIC") furent constitué en personne morale statutaire conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

Les POIC ont pour objectifs d'établir un programme complet de commercialisation d'oeufs d'incubation de poulet à chair afin d'assurer une industrie de production et de commercialisation forte, efficiente et compétitive pour les oeufs d'incubation de poulet à chair au Canada et une offre fiable du produit à l'industrie du poulet.

Les POIC sont un organisme sans but lucratif selon la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et en tant que tel est exempt d'impôt sur le revenu.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Utilisations d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction des POIC doivent faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que les POIC pourraient prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les POIC ont choisi d'adopter les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers - informations à fournir et présentation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne la présentation et l'information à fournir des instruments financiers.

Les actifs et passifs financiers sont classés, évalués et comptabilisés des façons suivantes :

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée comme actif financier détenu à des fins de transaction et est évaluée à la juste valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements à court terme sont classés comme actifs disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur.

Les producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2010

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les gains et pertes non réalisés relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente qui ne sont pas grevés d'affectation externe, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des actifs nets, jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou que survienne une baisse autre que temporaire de la juste valeur de l'actif financier. Quand les placements sont vendus ou subissent une perte de valeur qui est autre que temporaire, les gains ou pertes accumulés relatifs, qui sont présentés à l'état de l'évolution des actifs nets, sont ensuite reclassés à l'état des produits et charges sous la rubrique produits de placements nets.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les comptes à recevoir sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. Les comptes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût moins après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Constatation des produits

Les POIC reçoivent des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation de poulet à chair commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportations. Les redevances sont constatées comme revenu dans la période où elles sont gagnées.

Les apports sont comptabilisés au revenu selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés comme revenu dans la période où les dépenses s'y affèrent sont encourues. Les apports non affectés sont constatés comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement en est raisonnablement certain.

Les autres sources de revenus sont comptabilisées sur la base de la comptabilité d'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	Taux
Bâtiment	2,5%
Ameublement et équipement de bureau	20%
Équipement électronique	33%

Au cours de l'exercice, les POIC ont modifié le taux annuel d'amortissement pour l'ameublement et équipement de bureau de 10% à 20% afin de mieux refléter la durée probable d'utilisation de cette catégorie d'immobilisations. La modification du taux n'a pas entraîné de changements importants aux états financiers.

3 - PLACEMENTS À COURT TERME

	2010	2009
	\$	\$
Certificats de placement garantis portant intérêt à des taux entre 1,3% et 1,4%, échéant à des dates diverses en 2011.	688 117	385 000

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2010

4 - IMMOBILISATIONS

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	54 135		54 135
Bâtiment	649 269	37 766	611 503
Ameublement de bureau et équipement	37 977	29 047	8 930
Équipement électronique	58 511	53 293	5 218
	799 892	120 106	679 786

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	54 135		54 135
Bâtiment	645 921	21 534	624 387
Ameublement de bureau et équipement	52 030	20 440	31 590
Équipement électronique	58 315	48 908	9 407
	810 401	90 882	719 519

5 - DETTE À LONG TERME

	2010	2009
	\$	\$
Dettes à long terme garantie par le bâtiment (a), portant intérêt au taux de 5,68 %, échéant le 30 novembre 2017, remboursable en versements mensuels de 2 296 \$	344 873	352 579
Moins: portion à court terme	8 166	7 716
	336 707	344 863

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains 5 exercices sont de 27 544 \$ de 2011 à 2015.

(a) Les propriétaires du bâtiment sont conjointement et solidairement responsables du montant total du prêt si l'un des propriétaires venait à ne pas s'acquitter de sa responsabilité.

6 - AFFECTATION À L'INTERNE

Au cours de l'exercice, les POIC ont affecté à l'interne un montant de 35 131 \$ (2009 - utilisé 134 910 \$) à la réserve pour indemnités de départ. De plus, un montant de 11 081 \$ (2009 - 10 000 \$ affecté) de la réserve pour recherche a été utilisé.

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2010

7 - ENGAGEMENTS

Les POIC sont engagés d'après des contrats échéant en 2012 à verser une somme de 15 500 \$ pour la location d'équipement de bureau et des services de support en technologie de l'information. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 12 400 \$ en 2011, et 3 100 \$ en 2012.

8 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Les POIC sont exposés à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de leurs activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction des POIC.

Les POIC ne concluent pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels les POIC sont exposés ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les POIC ont contracté des investissements à court terme qui portent intérêt à un taux fixe. Les POIC ne sont donc pas exposés au risque de changement de juste valeur résultant de fluctuations de taux d'intérêts.

Les autres actifs et passifs financiers de les POIC ne comprennent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent soit un taux d'intérêt fixe ou ne portent aucun intérêt.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement les POIC à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Pour atténuer ce risque, les POIC obtiennent une lettre de crédit de chaque province.

Risque de concentration

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable étant donné que cet instrument financier est détenu dans une institution financière réputée.

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2010

9 - GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de les POIC concernant la gestion du capital sont les suivant :

- Préserver la capacité des POIC de poursuivre leurs activités
- Rencontrer leurs obligations financières

Les POIC gèrent leur capital principalement en affectant à l'interne une portion de leurs actifs nets afin de couvrir des activités désignées, telle la recherche, et afin d'accumuler du capital pour parer à des situations potentielles défavorables futures telles le paiement d'indemnités de départ. De plus, une part importante de la gestion de leur capital consiste en la collecte de redevances de plusieurs sources tout en maintenant les dépenses à un niveau sensiblement égal aux revenus.

Afin de maintenir ou d'ajuster leur structure de capital, les POIC peuvent être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de leurs activités.

Les POIC ne sont pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant leur capital.